

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI N°S 166/2019)

« SELECTION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR LA REDACTION DE DOSSIERS TYPES D'APPELS OFFRES (DTAO), DE CAHIERS DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES (CCAG) ET CAHIERS DES CLAUSES TECHNIQUES GENERALES (CCTG) »

1. Dans le cadre de la transposition des directives n°04/2005/CM/UEMOA du 05 décembre 2005 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et n°05/2005/CM/UEMOA du 05 décembre 2005 portant contrôle et régulation des marchés publics et des délégations de service public dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Code des marchés publics en 2009 révisé par les décrets n°2014-306 du 27 mai 2014 et n°2015-525 du 15 juillet 2015.

Dans le but de disposer d'un Code des marchés publics prenant en compte les exigences communautaires et surtout pour remédier durablement aux insuffisances et écarts relevés lors des différentes évaluations du système ivoirien des marchés publics, le Gouvernement a procédé à une révision profonde et générale du Code de 2009, en adoptant par ordonnance en date du 24 juillet 2019, un nouveau Code des marchés publics.

Ce nouveau Code des marchés publics prévoit des marchés de type particulier tels que :

- le marché sur dépenses contrôlées en matière de travaux ;
- le contrat de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) en matière de travaux ;
- le marché clés en main en matière de fournitures et services connexes ;
- le marché de conception-réalisation en matière de travaux ;
- le marché de conception, réalisation, exploitation ou maintenance en matière de travaux ;
- le marché d'innovation en matière de fournitures, services ou travaux ;
- l'accord-cadre en matière de fournitures, services ou travaux.

2. La mission sera confiée à deux (2) Consultants distincts dont les services consisteront, pour le lot 1, en la rédaction de Dossiers Types d'Appels d'Offres (DTAO) relatifs aux marchés de type particulier ci-dessus, et pour le lot 2, en la rédaction des Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) ainsi que les Cahiers des Clauses Techniques Générales (CCTG) pour les marchés de fournitures, les marchés de services et les marchés de travaux, conformément aux dispositions du nouveau Code des marchés publics.

3. L'ANRMP invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent produire un curriculum vitae contenant les années d'expérience, les références concernant l'exécution des projets similaires, les capacités techniques ainsi que toutes informations jugées utiles (objet exact du projet, description, année de réalisation, coût de la mission, nom et adresse du client, etc.).
4. Les consultants seront sélectionnés conformément aux procédures nationales décrites dans le décret n° 2009-259 du 6 août 2009 tel que modifié par les décrets n° 2014-306 du 27 mai 2014 et n° 2015-525 du 15 juillet 2015 et sur la base des critères d'évaluation ci-dessous :
 - la qualification du consultant ;
 - l'expérience du consultant (références professionnelles).
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous indiquée, les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés en quatre (04) exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le **28 novembre 2019 à 09 heures 00 minute** à l'adresse ci-dessous :

**Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics
(ANRMP)**

**Boulevard Usher ASSOUAN Rue du Lycée Français, Cocody-Rivière 3
Lot 1085-Ilot n°118 – 25 BP 589 Abidjan 25
Téléphone : 22 40 00 40 – Fax : 22 40 00 44**

7. L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en séance publique le **28 novembre 2019 à 09 heures 30 minutes** à l'adresse ci-dessous :

**Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics
(ANRMP)**

**Boulevard Usher ASSOUAN Rue du Lycée Français, Cocody-Rivière 3
Lot 1085-Ilot n°118 – 25 BP 589 Abidjan 25
Téléphone : 22 40 00 40 – Fax : 22 40 00 44**

8. Le(s) consultant(s) qui aura(ont) été retenu(s) en ayant présenté la(es) meilleure(s) qualification(s), sera(ont) amené(s) à présenter une offre financière.

Les demandes d'éclaircissement pourront être adressées à l'adresse suivante :

Courriel : r.djoro@anrmp.ci – m.kpongbo@anrmp.ci

NB : les envois des plis voie électronique ne seront pas admis. Les plis doivent porter la mention suivante : « AMI N°S 166/2019 - Sélection de consultants individuels pour la rédaction des Dossiers Types d'Appels d'Offres (DTAO), de Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) et Cahiers des Clauses Techniques Générales (CCTG) ».

P.J. : Termes de référence (TDR)